



EDITO

La création d'un parc éolien : une dynamique territoriale ambitieuse

Gaspard Brochard
Responsable des Relations publiques
et de la Concertation chez EEF.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer la création du parc éolien du Bois de Vantoux, un projet conçu pour renforcer l'autonomie énergétique de notre région et promouvoir une transition écologique durable.

Situé dans la commune de Vantoux-et-Longevelle, ce parc s'inscrit dans la volonté de notre engagement à minimiser l'impact environnemental et maximiser les bénéfices économiques et sociaux. Nos efforts pour intégrer harmonieusement ces installations dans le paysage local sont motivés par les valeurs que nous portons au sein d'EEF telles que la fiabilité, l'authenticité et la bienveillance. Ce parc n'est pas seulement une étape vers une autonomie énergétique accrue, c'est un véritable projet de société qui témoigne de notre volonté de bâtir un avenir plus vert et plus durable pour tous.

Notre engagement reste inébranlable : **proposer des solutions technologiques innovantes tout en respectant scrupuleusement les normes environnementales les plus strictes.** En collaborant étroitement avec les acteurs locaux, les associations environnementales et les communautés locales, nous veillons à ce que chaque étape du projet soit marquée par la transparence et la concertation.

Nous sommes conscients que la transition énergétique est un défi qui nécessite l'implication de tous. C'est pourquoi nous intensifions nos efforts pour travailler main dans la main avec les agriculteurs, les propriétaires terriens, les résidents de la commune et leurs voisins. Leurs retours et suggestions sont essentiels pour assurer la réussite et l'acceptabilité sociale de ce projet ambitieux.

À une époque où les enjeux climatiques et économiques sont au cœur des préoccupations mondiales, la création du parc éolien du Bois de Vantoux représente une avancée significative pour Vantoux-et-Longevelle. Non seulement nous contribuons à la réduction des émissions de CO2 régionales, mais nous favorisons également la création d'emplois locaux et le développement de nouvelles compétences dans le domaine des énergies renouvelables.

*« Ce parc est un pas important
vers une énergie propre et durable
dans la région »*

Energie Eolienne France, acteur de la transition énergétique engagé depuis 2001, est le porteur du projet éolien du Bois de Vantoux assurant son développement et sa construction. Dans ce projet, EEF prend en charge les coûts relatifs à l'obtention de Droits à Projet.

EEF met au cœur de ses préoccupations la préservation de la faune et de la flore, la quiétude des riverains en minimisant les impacts acoustiques du projet notamment, et l'intégration paysagère du projet.



LE PROJET EOLIEN DU BOIS DE VANTOUX

En 2020, après avoir été désignée lauréate de l'appel à projets lors du Conseil Municipal de Vantoux-et-Longevelle, **Energie Eolienne France (EEF)** s'est lancée dans le développement du parc éolien dans la forêt communale du Bois de Vantoux, en partenariat avec la commune sur une zone exempte de contraintes rédhibitoires. Ce partenariat s'est concrétisé à la fois par la signature d'une lettre d'intention et d'une promesse de bail couvrant l'ensemble des parcelles appartenant à la commune du Bois de Vantoux.

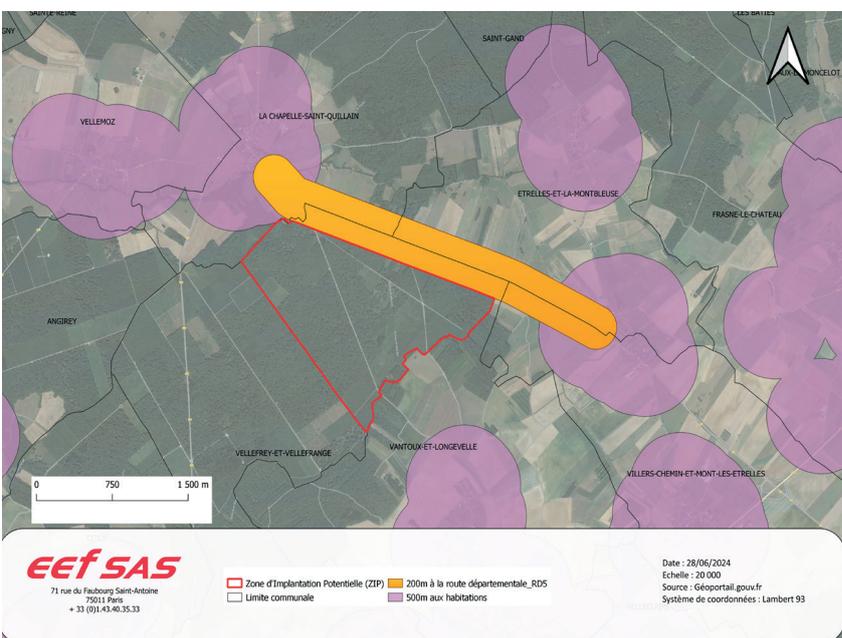
La délimitation de la zone d'implantation potentielle

Depuis la dernière lettre d'information distribuée aux communes limitrophes du projet en décembre 2020, l'équipe d'EEF a progressé en matière d'études sur les spécificités **paysagères, techniques, environnementales et réglementaires** propres à la ZIP.

Cette Zone d'Implantation Potentielle (ZIP), située au coeur du Bois de Vantoux prend en considération différentes contraintes d'implantation.

Nous avons également pris en compte les servitudes réglementaires relatives aux équipements stratégiques tels que les Réseaux Très Basse Altitude (RTBA), les zones d'entraînement aérien (SETBA et VOLTAC), les radars de la DGAC, etc.

Outre les contraintes orientant la délimitation de la ZIP, ce projet en partenariat avec la commune de Vantoux-et-Longevelle se situe en zone favorable au développement éolien. Il participera ainsi à répondre aux objectifs fixés par la région dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

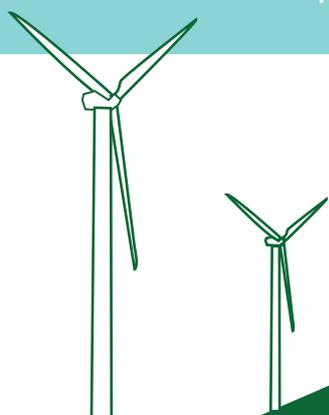


 Distance de 500m avec les habitations.

 Distance de 200m vis-à-vis de la route départementale n°5.

 Distance de 200m de part et d'autre des voies ferrées.

 Distance de 200m de part et d'autre du réseau THT.



L'étude de vent du projet du Bois de Vantoux

Pour le projet du Bois de Vantoux, deux méthodes de mesure de vent ont été employées afin d'obtenir les caractéristiques du vent à savoir la puissance, la fréquence, la direction et la densité. Le LiDAR (light detection and ranging) et le mât de mesure ont été les outils utilisés pour cette étude. Une fois récoltées, ces données permettent d'estimer la production potentielle du parc, d'adapter l'implantation des éoliennes en fonction du potentiel venteux sur la zone et de disposer les éoliennes les unes par rapport aux autres afin d'éviter les « **effets de sillage** ».

Comme décrit, afin de mesurer avec précision les données de vent du site, sur la commune de Vantoux-et-Longevelle, nous avons installé un mât de mesure en août 2023 avec le bureau d'études Voeral. Grâce à ses capteurs disposés à différentes hauteurs sur le mât, il permet d'avoir des données sur une ou plusieurs années complètes, à savoir, le profil des vitesses et la direction du vent ainsi que l'activité des chiroptères autour du site .

LiDAR et mât de mesure : quelles différences ?

Installé en février 2021, le LiDAR est une technique de mesure qui permet d'analyser le comportement du vent en fonction de l'altitude.

En complément, le mât de mesure permet d'avoir des valeurs en hauteur plus précises qu'un LiDAR. Le mât de mesure permet d'estimer précisément le potentiel éolien de la ZIP et de déterminer le type d'éoliennes le plus adapté au site.

Le schéma d'implantation des éoliennes

Ces derniers mois, un important chantier d'identification du schéma d'implantation des éoliennes dans la ZIP a été initié. Différentes études ont été lancées et permettront d'identifier les enjeux multiples propres à la ZIP du projet et d'y établir plusieurs variantes d'implantation des éoliennes. Chacune des études lancées sont encore en phase d'étude.



ETUDE ENVIRONNEMENTALE

Réalisée par le bureau d'études Biotope, cette étude permettra d'identifier l'ensemble des enjeux écologiques relatifs à la faune et la flore et définir ainsi les mesures d'évitement et de réduction.



ETUDE ACOUSTIQUE

Réalisée par le bureau d'études Gamba Acoustic, cette étude permet d'identifier l'impact acoustique potentiel du projet.



ETUDE PAYSAGERE

Réalisée par le bureau d'études Ouest'Am, cette étude permet d'étudier la faisabilité du projet éolien en fonction de ses incidences sur le paysage ainsi que sur le patrimoine et orienter le projet vers une implantation optimisée.



EXPERTISE TECHNIQUE

Réalisée en interne par notre pôle expertise technique, EEF a en charge la conception des plans des éoliennes et de leur plateforme sur les parcelles concernées afin de limiter l'emprise au sol et l'empreinte écologique du projet.



Quel avenir pour le projet ? Le calendrier prévisionnel



2021-2024

1. Réalisation des études techniques et environnementales
2. Définition du projet final
3. Discussions avec les élus du territoire



2ème trimestre 2025

Dépôt du dossier de demande d'Autorisation Environnementale en préfecture



2026

Instruction par les services de l'Etat



Début 2027

Enquête publique et décision du préfet



2027-2028

1. Phase de financement
2. Début du chantier et construction du parc éolien



2028

Mise en service et exploitation du parc.

La concertation au cœur du projet

Le développement d'un projet éolien constitue une opportunité pour les citoyens et les élus de construire ensemble un projet de territoire.

EEF s'est engagé à mettre en place une démarche d'information et de concertation exemplaire. Il s'agit de développer ce projet en toute transparence mais aussi de mener un projet de qualité grâce aux retours des habitants.

La démarche d'information et de concertation sera accentuée dans les prochains mois. Des réunions publiques et des ateliers participatifs seront programmés afin d'alimenter le dialogue local et de répondre aux différentes questions et points d'inquiétude des habitants.

Le but de cette démarche d'information et de concertation est d'aboutir à une charte recensant les engagements du porteur de projet pour toute la durée de vie du parc éolien.

Ce qu'il faut retenir du projet

- 1 La commune de Vantoux-et-Longevelle facilite les relations avec les acteurs politiques locaux, les services de l'Etat et la population afin de favoriser l'avancée du projet et l'obtention des Droits à Projet.
- 2 Un partenariat solide officialisé par une lettre d'intention (LOI) le 17 décembre 2020 comprenant les termes du partenariat et la prise en charge d'EEF concernant la coordination technique du développement du projet ainsi que les coûts des Droits à Projet.
- 3 La délimitation de la ZIP a été identifiée en superposant les contraintes rédhibitoires. Les études lancées sont toujours en cours permettant d'établir plusieurs variantes d'implantation des éoliennes et de choisir le modèle des futures éoliennes.

Rencontrons-nous

Les équipes d'EEF viennent vous présenter le projet lors d'une réunion d'information !

Salle de convivialité de Vantoux-et-Longevelle, rue des Acacias - Mardi 24 septembre à 19h.

Réunion réservée aux habitants de Vantoux-et-Longevelle.

Comment contacter EEF ?

Votre soutien est précieux ! Ensemble, faisons de cette initiative une réussite partagée pour notre territoire et les générations futures. Pour plus d'informations ou pour participer activement à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : contact@eefsas.com.



<https://parceolienduboisdevantoux.fr/>



in EEF SAS - Energie Eolienne France